

SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU



PAUVRETÉ, COVID ET TOUT-TOURISME

# LE COCKTAIL DÉTONANT

P5 À 8



PATRIMOINE GIROLATA  
DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE  
ET RESTAURATION

P19

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4

TERRITORIALES P17

CARNETS DE BORD P22 • AGENDA P23

ANNONCES LÉGALES P9



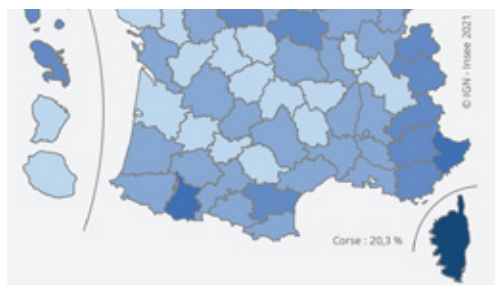
S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

TU SAIS CE QUE C'EST,  
COCOTTE : JE N'AI PLUS  
LES MOYENS DE TE GARDER



## SOMMAIRE À LA UNE

CONJONCTURE  
**PAUVRETÉ, COVID ET TOUT-TOURISME,  
LE COCKTAIL DÉTONANT P5 À 8**



OPINIONS

TERRITORIALES **LE JEU DES 10 FAMILLES**PATRIMOINE **RESTAURATION DU FORTIN DE GIROLATA**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ANNONCES LÉGALES

P4

P17

P19

P22

P23

P9

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

## RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

## BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

## CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

## À MODU NOSTRU

## I Lioni di ritornu

**P**ari oramai bellu luntanu u 27 di maghju di u 2017. Quillu ghjornu, u SC Bastia pirdia a so lotta nant'à u tarrenu spurtivu di a Liga 1, dicendu addiu à stu campionatu dopu una staghjoni difficiuli. Ma ùn era cà u principiu di i guai. Un mesi è mezu dopu, u club era cundannatu da a DNCG, u gendarmu finanziariu di u ballò francesi, à falà in Naziunali. A colpa à un debbitu munumintali stimatu à 20 milioni d'auri. U SCB perdi u so statutu prufiziunali, i dirighjenti è i ghjucadori si ni vani. D'aostu, s'ingattivisci l'affari cù un dipositu di bilanciu furzatu è dunqua una falata in Naziunali 3, vali à di a cinquesima divisioni. I Turchini si ritrovani à mezu à l'amatori. Grazia à una squadra nova di capimachja è l'impegnu di i sostenidori cù a dimarchja di i Socios, si pighja una strada nova cù un prughjettu ambiziosu: salvà a casa Sporting è falli ritruvà u so splendori. Puru s'è i basi sò più sani, u SCB manca a cullata in Naziunali 2 di dui punti a prima annata. Eppure, ùn cappiarà nulla è ci la farà stavolta, sempri cù l'intrenori Stéphane Rossi, dopu a staghjoni 2018-2019. 2019-2020 sarà ricca dinò, cù un intrenori novu chì ghjunghjarà in corsu d'eserciziu, Mathieu Chabert. In una lotta spietata cù Sedan pà cullà in Naziunali, i Bastiaci riesceni à compia à u prima postu, ma cù solu 21 scontri ghjucati, par via di a Covid-19 è di un campionatu arristatu più prima. È infini, ancu s'è i dirighjenti è l'intrenori vuliani pighjà u so tempu pà a strutturazioni nova di u club, i cosi s'ani da precipità. Ingordi di cumpetizioni, i Bastiaci, grazia à un gruppu di ghjucadori solidu dipoi trè anni, arricchitu d'elementi novi dicisivi, arrighjstreghjani una terza cullata in trè staghjoni, a più bella, chì i porta in Liga 2, è dunqua à ritruvà u mondu prufiziunali, cù un titulu di campioni di Naziunali com'è ultimu rigalu. Una riescita strasurdinaria, chì ramenta quilla di l'AC Aiacciu chì, trà u 1992 è u 2002, ci l'avia fatta à passà da a PHA (settesima divisioni) à a Liga 1. L'ACA, chì s'hè mantinutu torna in Liga 2 quist'annu, ritruvarà dunqua SC Bastia pà dui derbies infiarati da quì à calchi mesi. Era ora! ■ **Santu CASANOVA**

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN****Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica**

**TOUR D'HORIZON**

**L'actualité me permet aujourd'hui** d'aborder de façon concrète les grands sujets de politique intérieure qui, selon moi, constituent les enjeux majeurs des élections régionales de juin 2021 et de la présidentielle de 2022: cette actualité concerne les élections régionales en Corse, la manifestation des policiers ce mercredi 19 mai et l'impossibilité pour les vieux partis de gouvernement que sont le PS et LR de désigner un candidat. Ces trois sujets sont liés, ils symbolisent la difficulté que rencontre l'action politique, lorsqu'elle se heurte au mur des réalités.

**Les élections territoriales en Corse** – Fait historique, pour la première fois, sous la v<sup>e</sup> République, une coalition nationaliste gouverne une région. Cette coalition faite de nationalistes et d'indépendantistes aura tenu deux mandats. Le rêve était-il trop beau? Une coalition faite d'intérêts divergents peut-elle incarner «*le premier gouvernement nationaliste de Corse*», comme l'aurait voulu Marie-Antoinette Maupertuis? Elle ajoute, pour confirmer cette impression étrange qu'il «*flotte dans l'air cette sensation de la fin d'une équipe*». Ce qui était des bases communes entre nationalistes et indépendantistes n'existe plus. La réalité politique toujours complexe est toujours décevante pour ceux qui ont un idéal politique désincarné. En politique, ce n'est jamais le cœur et les idéaux qui triomphent, mais des alliances qui ne durent, le plus souvent que le temps d'une mandature. Le rêve du premier gouvernement nationaliste: un pays à construire. La réalité: il s'agit de gouverner. Le constat aujourd'hui: l'impossibilité de consolider l'unité du mouvement national. Le sentiment, alors que le mouvement nationaliste présentera quatre listes en juin, aux élections régionales, est, comme le dit Josépha Giacometti, «*l'impression de rendez-vous manqué*» avec les Corses, avec l'Histoire.

**La manifestation des policiers à Paris** – Cette manifestation a réuni 35000 participants, ce qui n'est pas rien. Là encore, cette manifestation vient confirmer l'échec de l'action politique en matière de sécurité. Les policiers sont désormais la cible des délinquants. La République se délite, ses institutions, comme l'école, se délitent. Comment expliquer ces violences commises par des bandes de délinquants contre les policiers et les gendarmes, ces tirs de mortier contre les commissariats? Je reprends l'analyse faite par notre collaborateur Christian Gambotti dans une Lettre politique: il est en train de se constituer un «*contre-État délinquant*», qui préfigure la naissance d'un «*contre-État mafieux*» tel qu'il existe dans certains pays. Ce «*contre-État délinquant*» s'approprie des territoires, dicte ses règles, impose son pouvoir par la violence. Jean-Pierre Chevènement parlait de «*sauvageons*», ce sont désormais des délinquants, voire des criminels, qui règnent sur «*les territoires perdus de la République*» avec un sentiment d'impunité.

**La disparition programmée des vieux partis de gouvernement, LR et le PS** – Pour quelle raison ces vieux partis de gouvernement risquent de disparaître? Ils sont dans l'incapacité de faire émerger une figure charismatique qui les représente. Les Français sont bonapartistes, ils se reconnaissent dans un chef et non pas dans le programme politique de tel ou tel parti. Quels sont les mouvements politiques qui ont un chef? LREM avec Emmanuel Macron, le RN avec Marine Le Pen et FI avec Jean-Luc Mélenchon. Pour bien comprendre l'importance du chef, LREM est un assemblage hétéroclite, la France insoumise réunit une cohorte de séparatistes des indigénistes aux islamo-gauchistes en passant par les trotskistes, le Rassemblement national tente de réussir l'union des droites en débauchant des LR en quête de postes. Qui s'intéresse aux programmes de LREM, du RN et de la FI? Personne. Les électeurs adhèrent à la figure du chef, pour certains, il s'agit de Macron, pour d'autres, de Marine Le Pen, pour les révolutionnaires «*rouges*», de Mélenchon. Pendant ce temps, LR et le PS s'obstinent à parler programme électoral. Aucun programme électoral ne peut tenir face au mur des réalités. Autre sujet d'inquiétude pour LR et le PS: l'organisation d'une «*primaire*». La «*primaire*», une fausse démocratie, est le pire des pièges pour les vieux partis politiques qui voient s'affronter dans la «*primaire*» des droites irréconciliables ou des gauches irréconciliables. Je n'ai aucun conseil à donner aux vieux partis politiques, mais qu'ils désignent un candidat, un chef, dès à présent. Mitterrand incarnait la figure du chef à gauche. Chirac et Sarkozy incarnaient la figure du chef à droite. Lorsque les maigres troupes des militants qui restent se tournent vers la direction des vieux partis, ils ne voient plus un chef, mais une cohorte de «*chefaillons*» incapables de «*cheffer*». Or, disait Chirac, «*un chef, c'est fait pour cheffer!*» ■ **Paul AURELLI**

**HUMEUR**

**Faux ce qu'il faux**

**S**amedi de long week-end de l'Ascension, 15 heures 30, un centre de vaccination quelque part en Corse. Une dizaine de personnes attendent qu'on appelle leur nom. Arrivent trois touristes, dont l'un explique qu'ils avaient rendez-vous à 15 heures, mais qu'ils ont eu «*du mal à trouver*». Puis un autre débarque, qui demande si «*ça va prendre longtemps*», parce qu'il a «*un avion à prendre*». Puis un couple, dont le séjour est déjà réservé pour la deuxième dose... La nouvelle de l'ouverture de la vaccination à tous en Corse a visiblement aussi bien circulé que les communiqués triomphaux sur le taux d'injections. En aurons-nous soupé, de ces dépêches enthousiastes, de ces titres de «*Championne de la vaccination*» décernés à tout bout de JT... alors que, malgré les efforts admirables et l'organisation d'une efficacité rare des personnels engagés, les pourcentages ne sont pas si admirables, mais simplement moins mauvais que ceux de l'Hexagone.\* Illustration contemporaine de ce proverbe qui évoque aveugles, borgnes et rois.

À propos de ces chiffres, qu'en est-il du décompte des injections dans la reine des régions? Sont-elle comptabilisées en Corse ou dans le département d'origine des visiteurs? À cette question, la réponse de l'ARS de Corse est claire à défaut d'être spontanée: «*Le logiciel national comptabilise dans la région de vaccination; nous aurons effectivement un taux de vaccination augmenté si des touristes se vaccinent chez nous*». On ne saurait mieux reconnaître benoîtement que les chiffres sont faux. Certes, l'important reste que les gens se fassent vacciner et que nulle dose ne soit perdue. Mais pourquoi et comment le choix de ce mode de calcul a été effectué, alors même que la carte Vitale est obligatoire dans le processus? Mystère. C'est que la question dépasse la querelle de clocher statistique et les effets d'annonce: si ce «*tourisme vaccinal*», qu'il soit planifié ou d'opportunité, est déjà bien perceptible à la mi-mai, on peut d'ores et déjà considérer que tout «*point sur la situation*» ultérieur sera de plus en plus entaché d'erreurs croissantes. De là découle que les estimations de la couverture vaccinale réelle en Corse seront de plus en plus surestimées. Or beaucoup de mesures sanitaires sont fonction de ladite couverture. Comment juger du moment opportun puisque le taux officiel d'immunité fixé à 60 % sera atteint plus tôt que le taux effectif, alors même que rien dans les données ne permet de faire le tri entre résidents et gens de passage? De la même manière, on en est réduit à s'interroger sur le calcul des livraisons de doses. Évidemment, ça ne fait pas le poids face à un raout politico-policiers qui ouvre des perspectives ô combien angoissantes. Pour beaucoup, cela a même moins d'importance que le retour des terrasses pluvieuses ou la sélection d'un footballeur en équipe nationale. Il serait toutefois utile que les grands esprits en charge de «*la santé*» ne perdent pas de vue que beaucoup d'entre nous ont la faiblesse de vouloir préserver la leur. ■ **Eric PATRIS**

\*Au 19 mai, 39,7 % de premières injections et 22,7 % de personnes vaccinées en Corse contre 30,88 % et 14,44 % pour l'ensemble du territoire.

**PAUVRETÉ, COVID ET TOUT-TOURISME**

# **LE COCKTAIL DÉTONANT**

**L'Insee a publié le 18 mai les résultats d'une étude menée à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur la pauvreté et la précarité des ménages corses et leur évolution dans le contexte de la crise.**

**Une typologie des intercommunalités de Corse a permis de mettre en évidence cinq profils en fonction du type de pauvreté et du degré de vulnérabilité à la crise.**

**Où l'on constate sans trop de surprise que la crise économique liée à la pandémie a déstabilisé l'économie régionale, avec une baisse des heures rémunérées plus forte qu'ailleurs, en lien avec la part des secteurs et métiers du tourisme.**

La Collectivité de Corse et l'État ont confié à l'Insee le soin d'analyser la pauvreté et ses caractéristiques dans les 19 intercommunalités de Corse, et d'évaluer les premiers impacts socio-économiques de la crise sanitaire, notamment en terme de conséquences sur le revenu des ménages. Ceci afin de disposer d'indicateurs fiables permettant d'ajuster la mobilisation des ressources publiques au niveau de chacun des territoires pour les publics les plus exposés, tant dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté de l'État que du pianu di lotta contr'a precarità è a puvertà de la Collectivité de Corse. Le 18 mai, l'Insee Corse a donc publié un dossier, *Pauvreté et impacts de la crise Covid dans les intercommunalités de Corse*.<sup>\*</sup> Il dresse d'abord un état des lieux d'avant-crise, mettant déjà en évidence des situation contrastées.

En effet, si en 2018, 18,5 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté en Corse, soit quatre points de plus qu'en France de province, ce taux varie fortement -de 11 % à 29 % - la plaine orientale et la Balagne étant les intercommunalités les plus exposées. Trois intercommunalités de la plaine orientale présentent les taux les plus élevés : l'Oriente [29 %], la Castagniccia-Casinca [25 %] et la Costa Verde [23 %]. À l'autre bout du spectre, les intercommunalités du golfe d'Ajaccio : 11 % dans le Celavu-Prunelli, 14 % dans la Pieve de l'Ornano et du Taravo et 15 % dans la communauté d'agglomération du Pays ajaccien [Capa]. Cela étant, du fait de leur poids démographique, même avec des taux de pauvreté plus faibles, les communautés d'agglomérations ajaccienne et bastiaise concentrent 37 % des personnes vivant en Corse sous le seuil de pauvreté. On observe également que la pauvreté est non seulement plus fréquente sur le territoire insulaire, mais aussi plus marquée : l'intensité de la pauvreté y est de 20,9 % contre 19,2 % en France de province. En d'autres termes, les personnes pauvres de Corse sont souvent plus pauvres que celles de France de province. Par ailleurs, les écarts de niveau de vie sont plus prononcés en Corse qu'en France de province, quelles que soient les intercommunalités. Dans certains cas, l'écart est tiré par les très bas revenus ; c'est le cas de l'Oriente, où les 10 % les plus pauvres

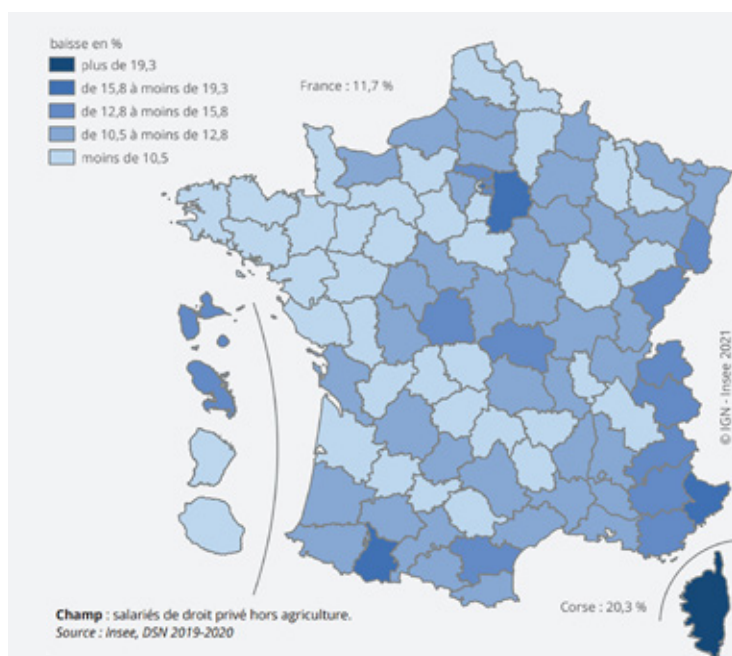
vivent avec moins de 720 € mensuels par unité de consommation [14 % de moins qu'au niveau régional]. Dans d'autres, au contraire, ce sont les revenus élevés qui expliquent l'écart, comme dans la Pieve de l'Ornano et du Taravo [3620 € mensuels pour le dernier décile].

Contrairement à un cliché qui a la vie dure, malgré ce taux de pauvreté plus élevé qu'en France de province, les personnes vivant dans un ménage dont les prestations sociales représentent au moins la moitié du revenu disponible ne sont pas plus nombreuses en Corse. Leur part varie de 9 % dans les intercommunalités de Bastia, de l'Oriente et de Castagniccia-Casinca à moins de 5 % en Celavu-Prunelli, Pieve de l'Ornano et du Taravo et Spelunca-Liamone. Parmi les personnes pauvres en Corse, 25 % vivent dans des ménages dont la moitié des ressources dépendent des prestations sociales contre 35 % en province.

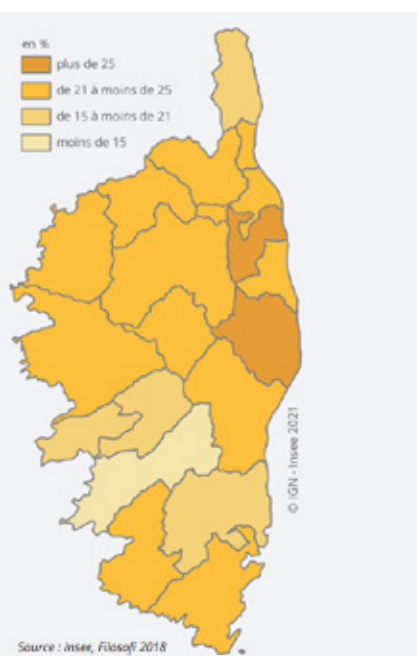
Autre idée reçue battue en brèche, celle des seniors qui se doreraient la pilule au soleil, dans l'aisance et le confort. Les retraités, souligne l'Insee, sont des « figures importantes de la pauvreté en Corse » et « la principale spécificité régionale tient à la pauvreté des seniors » : 35 % des personnes pauvres insulaires vivent dans un ménage dont le référent fiscal est âgé de 62 ans ou plus, contre 19 % en France de province et 15 % vivent dans un ménage dont le référent est âgé de 75 ans ou plus, une part deux fois plus élevée qu'en France de province. Au sein des retraités pauvres, les personnes seules représentent 40 % des individus et sept sur dix sont des femmes. Les communautés de communes de l'Oriente et de la Castagniccia-Casinca sont celles où les personnes vivant dans des ménages retraités connaissent une pauvreté accrue, atteignant respectivement 29 % et 28 %. Une situation en partie imputable aux faibles retraites du secteur agricole. À l'inverse, seuls 14 % des retraités de la Pieve de l'Ornano et du Taravo sont pauvres, soit 8 points de moins que la moyenne régionale, la rive sud du golfe d'Ajaccio accueillant plus souvent des retraités aisés. La composition des ménages influe sur le taux de pauvreté des personnes qui les composent. Ainsi, les couples insulaires sans enfant enregistrent le taux de pauvreté le plus bas [13 %] tandis

*Autre idée reçue battue en brèche, celle des seniors qui se doreraient la pilule au soleil, dans l'aisance et le confort. Les retraités, souligne l'Insee, sont des « figures importantes de la pauvreté en Corse » et « la principale spécificité régionale tient à la pauvreté des seniors »*

### BAISSES DÉPARTEMENTALES DES HEURES RÉMUNÉRÉES PAR LES ENTREPRISES ENTRE MARS ET DÉCEMBRE 2020 PAR RAPPORT À 2019



### TAUX DE PAUVRETÉ DES RETRAITÉS PAR EPCI



que les familles monoparentales sont les ménages les plus touchés (28 %). Dans tous les types de ménages, toutefois, la pauvreté est plus fréquente en Corse qu'en France de province, excepté dans les familles monoparentales où le taux de pauvreté insulaire se situe 3 points en dessous de la moyenne nationale. L'écart particulièrement marqué avec la province dans le cas de couples sans enfant tient à la surreprésentation des retraités insulaires dans ce type de ménage. De même pour le taux de pauvreté plus important des femmes seules (25 % contre 19 % au niveau national) tiré par celui des retraitées. Quoique les familles monoparentales et personnes seules soient plus exposées à la pauvreté, c'est au sein des couples avec enfant(s) que vivent la majorité des personnes pauvres du fait de leur poids démographique et 24 % des enfants insulaires vivent dans un ménage pauvre, soit 3 points de plus qu'en France de province. Là encore, d'un territoire à l'autre, la pauvreté infantile varie de façon très sensible: de 41 % dans l'Oriente à 10 % dans le Celavu-Prunelli.

Le taux de pauvreté des actifs de Corse est supérieur de 2 points à celui de la France de province (15 % contre 13 %): *«Il est plus faible dans les espaces urbains ou péri-urbains (de 8 % dans le Celavu-Prunelli à 15 % dans la Communauté d'agglomération de Bastia) et maximal dans l'Oriente, où 26 % des personnes composant les ménages actifs sont concernés»*. Ce taux est fortement corrélé à la part de salariés à bas salaire, 31 % des salariés de Corse percevant un bas salaire contre 27 % en France de province. Si le taux de pauvreté des actifs est maximal dans l'Oriente où un salarié sur deux perçoit un bas salaire, on note toutefois une part plus importante de bas salaires relativement au taux de pauvreté dans les deux EPCI péri-urbains d'Ajaccio (Celavu-Prunelli et Pieve de l'Ornano), alors que l'Île-Rousse-Balagne présente une part de bas salaires modérément supérieure à la moyenne régionale (34 % contre 31 %) pour le 4<sup>e</sup> taux de pauvreté le plus élevé parmi les EPCI de Corse. En Corse, comme sur le continent, les travailleurs pauvres le sont principalement du fait de leur faible temps de travail annuel. Les actifs pauvres insulaires sont essentiellement des personnes qui travaillent peu -alternance de contrats courts ou activité à temps partiel- et la moitié des travailleurs à bas salaire effectue moins d'un tiers-temps annuel. Les quatre intercommunalités abritant majoritairement des emplois stables sont celles qui concentrent les administrations et les plus grandes entreprises de la région: Ajaccio, Bastia et leurs périphéries, où ils représentent trois emplois sur quatre. En revanche, en Balagne, dans l'Oriente et le Spelunca-Liamone, les emplois stables ne concernent que six actifs sur dix.

Et si le tourisme représente une part non négligeable du PIB local, il n'en reste pas moins que les activités touristiques, qui génèrent des contrats courts, sont les premières pourvoyeuses de bas salaires: pour la majorité des territoires, la restauration traditionnelle emploie le plus grand nombre de travailleurs à faible rémunération. Mais dans quatre intercommunalités de Haute-Corse dont celle de Bastia et dans le Celavu-Prunelli, c'est l'aide à domicile qui compte le plus de salariés à bas salaires, notamment en raison de la fréquence du temps partiel dans ce type d'emploi. Autres bas salaires, ceux liés aux activités agricoles, qui concernent des intercommunalités telles que l'Oriente, la Castagniccia-Casinca, la plaine orientale et le Nebbiu-Conca d'Oro. Quant aux travailleurs indépendants surexposés à la pauvreté monétaire, ils sont 26,5 % en Corse, contre 18,3 % pour la France de province, alors qu'ils représentent 19 % des actifs de l'île contre 12 % en France

de province. Ces ménages comptent ainsi 8,4 % des personnes pauvres en Corse contre 5 % en France de province. Cela reflète la fréquence des bas revenus au sein de ces actifs, qui atteint 49 % en Corse pour 39 % en France de province. Et c'est dans les intercommunalités touristiques et/ou rurales du nord de l'île que les ménages de non salariés forment une part importante des personnes pauvres: 16 % dans l'EPCI de Calvi, 14 % dans celui de l'Île-Rousse et 13 % dans l'intercommunalité Pasquale Paoli.

La crise économique et sanitaire est venue s'inviter dans ce tableau. Avec des répercussions différentes selon les territoires, en fonction de la structure de leur population et de leurs emplois. En Corse, 26 % des personnes de plus de 15 ans ont déclaré ressentir une dégradation de leur situation financière lors du premier confinement soit 3 points de plus qu'en moyenne nationale, en particulier en Haute-Corse (28,5 % contre 24 % en Corse-du-Sud). Avec Paca (notamment les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône) et Île-de-France, la Corse est une des trois régions métropolitaines où le ressenti de dégradation financière est le plus fort. Mais seuls 7 % des retraités régionaux ont fait état d'une situation financière de leur ménage dégradée contre 34 % pour le reste de la population. Or ils constituent 24 % de la population, proportion qui varie du simple au double selon les intercommunalités. S'ils représentent un tiers de la population dans les communautés de communes de Pasquale Paoli, du Spelunca-Liamone, ou du Cap Corse, ils sont moins nombreux dans des espaces urbains et péri-urbains tels que la communauté de communes Marana-Golo, le Centre Corse (en raison du poids des étudiants), Sud Corse et la CAB ou la Capa. Leurs revenus étant indépendants de la conjoncture économique, les retraités apparaissent ainsi, note l'Insee, *«comme un facteur de résistance des territoires face à la crise actuelle»*. De même, l'emploi public, largement épargné par les baisses de revenus, a joué un rôle d'amortisseur dans les intercommunalités du centre et les espaces urbains. Or il constitue plus du quart de l'emploi dans les deux communautés d'agglomération d'Ajaccio et Bastia, et sa part est même supérieure dans le Centre Corse (38 %) en raison de la présence de l'Université, mais aussi dans les communautés de communes de Pasquale Paoli, de la Pieve de l'Ornano et du Taravo (30 %) où résident de nombreux actifs travaillant dans les agglomérations. En revanche, sur la plaine orientale ou dans les territoires plus touristiques, sa place est limitée.

Entre mars et décembre 2020, les heures payées par les entreprises privées ont baissé de 20,3 % au niveau régional par rapport à la même période de 2019, contre 11,7 % au niveau national. En avril 2020, les heures rémunérées sur l'île ont diminué de moitié, contre un tiers en France. Le second confinement a eu effet moindre, avec une baisse s'établissant autour de 15 % et un écart avec le national réduit à 5 points. Mais, souligne l'Insee, cela *«reflète avant tout un renoncement aux recrutements, mais aussi le non-renouvellement de contrats ou la suppression d'heures complémentaires par rapport à l'année précédente»* et témoigne également du placement de salariés en chômage partiel. Or, recours fréquent au chômage partiel et dégradation de la situation financière vont souvent de pair. Les baisses estimées des heures rémunérées dans les intercommunalités de Corse varient de 16,9 % à 24,5 % selon les territoires, *«soit a minima 5 points de plus qu'en moyenne nationale»*. Si toutes les intercommunalités de Corse apparaissent plus vulnérables à la crise, celles de Calvi-Balagne et Sud-Corse sont les plus touchées avec respectivement 24,5 % et

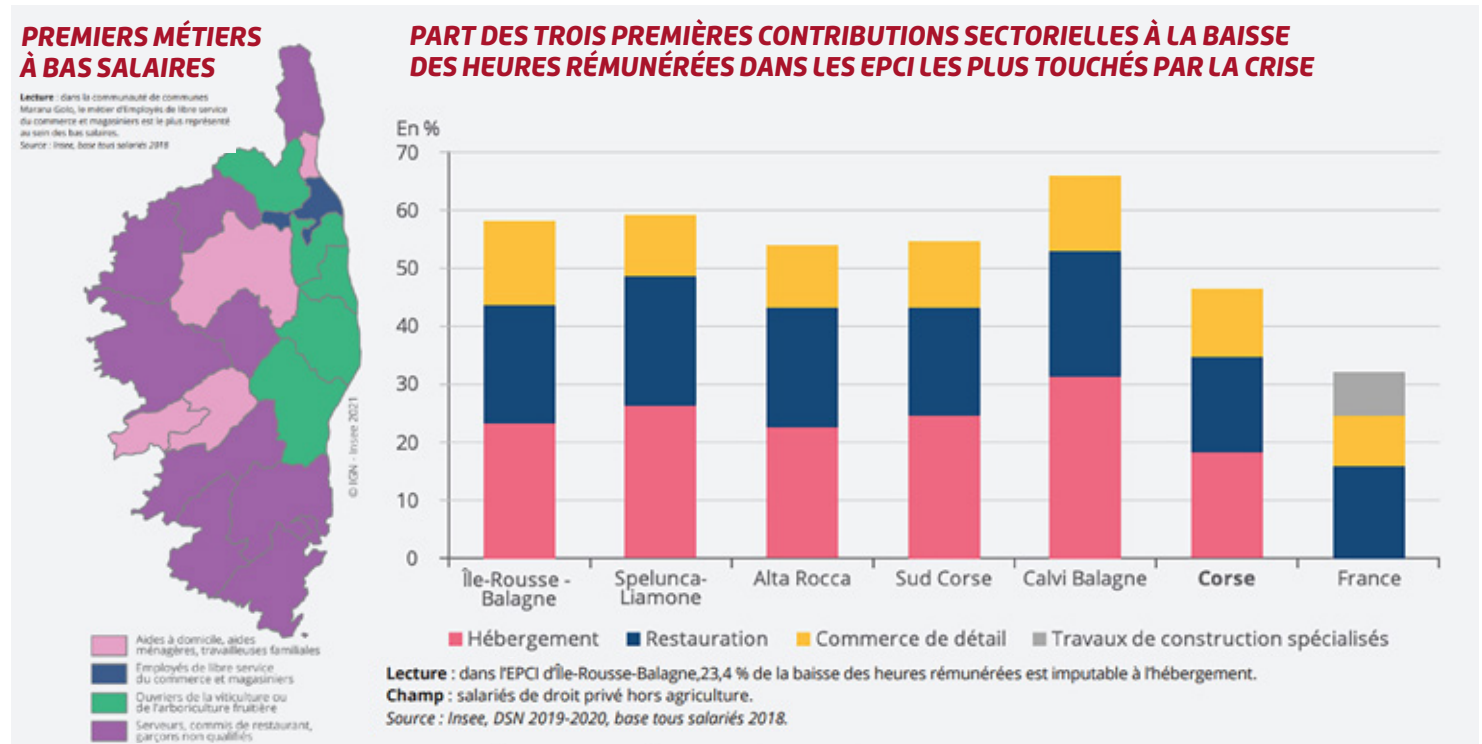
*Toutes les intercommunalités de Corse apparaissent plus vulnérables à la crise, celles de Calvi-Balagne et Sud-Corse étant les plus touchées avec respectivement 24,5 % et 23,3 % d'heures rémunérées en moins et le tiers de la baisse des heures rémunérées étant imputable à la restauration et à l'hébergement.*

23,3 % d'heures rémunérées en moins. On observe également un ralentissement important dans les communautés de communes de l'Alta Rocca, du Spelunca-Liamone, et de l'Île-Rousse-Balagne. Au niveau national, les secteurs durablement affectés en 2020 étaient principalement les activités de transport de voyageurs, l'hébergement-restauration, les activités sportives et culturelles et dans une moindre mesure certaines activités industrielles (construction ferroviaire et aéronautique). En Corse, le tiers de la baisse des heures rémunérées est imputable à la restauration et à l'hébergement mais aussi au commerce de détail : « Ces trois secteurs cumulés expliquent ainsi la moitié de la baisse d'activité, soit la plus forte contribution après Paris et juste avant les Alpes Maritimes ». Dans les cinq intercommunalités les plus affectées, ils concentrent plus de la moitié de la diminution des heures rémunérées, avec une mention spéciale pour Calvi-Balagne où ils représentent deux tiers de la baisse d'activité. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration ont largement recours à des saisonniers, parfois extérieurs à l'île - en 2018 un tiers de leurs saisonniers venaient de l'extérieur de la région et représentaient un cinquième de leur emploi salarié, ce recours étant surtout important dans le Spelunca-Liamone (37 % de l'emploi salarié total) et en Sud Corse (30 %). Ainsi deux salariés sur trois de ces secteurs résident en Corse et sont largement concernés par les bas salaires : 41 % dans l'hébergement, 54 % dans la restauration. Pour cette population « particulièrement exposée », toute baisse de salaire peut donc être synonyme de basculement dans la précarité d'autant que dans ces activités, heures complémentaires ou supplémentaires et pourboires constituent souvent des appoints importants qui ont fait défaut avec l'arrêt de l'activité. Les salariés dont l'activité n'était que peu voire pas compatible avec le télétravail sont ceux qui, au niveau national, ont connu les plus fortes baisses des heures rémunérées par les entreprises. En Corse, 30 % des personnes qui n'ont pu télétravailler pendant le premier confinement ont confirmé avoir vu leur situation financière se dégrader, contre 20 % pour celles qui ont télétravaillé à 100 %. Les métiers qui se sont retrouvés à l'arrêt « contribuent ainsi à 45 % de la baisse des heures rémunérées au niveau national et expliquent les deux tiers de la baisse dans les cinq intercommunalités corse les plus touchées par la diminution des heures rémunérées, contre la moitié dans celles qui sont les moins im-

partées ». La forte concentration sectorielle des baisses d'heures sur l'île se traduit par des pertes très importantes dans certains métiers, en particulier les serveurs, commis de restaurant, aides et apprentis de cuisine, employés de l'hôtellerie qui constituent, dans toutes les intercommunalités, la première catégorie de métiers touchée, contribuant à une baisse plus forte au niveau régional : 26 % contre 16 % au niveau national où ils sont aussi les plus affectés. Et cette catégorie explique au moins 35 % de la baisse dans les cinq intercommunalités les plus vulnérables à la crise. En outre, en limitant les possibilités de retourner durablement à l'emploi ou d'obtenir de petits contrats, la crise sanitaire se répercute sur les demandeurs d'emploi de l'île : 41 % des demandeurs d'emploi avant le confinement indiquent que leur situation financière s'est dégradée et entre juin 2019 et juin 2020, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi a augmenté de 4 600 personnes [catégories ABC] soit une hausse de 27 %. Fait plus inquiétant encore, le nombre de personnes sans aucune activité a bondi de 41 % : il a doublé dans les intercommunalités très touristiques de Calvi-Balagne et du Sud Corse tandis que l'augmentation dépasse les quatre cinquièmes dans le Spelunca-Liamone et l'Alta-Rocca, et les deux tiers dans le Sartenais-Valinco-Taravo et l'Île-Rousse-Balagne, territoires également touristiques. À l'inverse, le nombre de personnes à la recherche d'emploi a augmenté de manière bien plus mesurée (moins de 20 %) dans les communautés de communes de Pasquale Paoli et du Fium'orbu Castellu. Effet de cette crise, le nombre de bénéficiaires des minima sociaux a augmenté en Corse, en particulier pour le revenu de solidarité active (RSA) qui atteignait les 7110 bénéficiaires en décembre 2020, soit 870 bénéficiaires supplémentaires, une augmentation de 14 % sur un an et une croissance près de deux fois plus forte qu'au niveau national [+7,5 %]. Cette hausse est plus marquée en Corse du Sud [+20 % contre +10 % en Haute-Corse].

L'étude réalisée permet donc de mettre en évidence cinq profils d'intercommunalités en Corse : les zones touristiques, plus exposées aux conséquences de la pandémie ; celles à orientation agricole marquées par la pauvreté ; celles stabilisées par l'emploi public ; celles rurales et âgées et les espaces résidentiels peu exposés. ■ AN

\* dossier réalisé par Magali Bonnefont, Antonin Bretel, Antoine Luciani (Insee)





TERRITORIALES

# LE JEU DES 10 FAMILLES



Photo Patrick JL Iaso Pixabay

**On prend -presque- les mêmes et on recommence.**

**Non sans avoir rebattu et redistribué les cartes du jeu des 7 familles, élargi à 10 pour l'occasion.**

**Il y a ceux qui divorcent et ceux qui, à défaut de se réunifier totalement, se réunissent.**

**Des Montaignu qui jugent in fine que les Capulet sont des gens bien sous tous rapports.**

**Des coéquipiers laissés sur le bas-côté resurgissent mais sous un autre maillot.**

**D'indéfectibles alliés d'hier s'en vont chercher bonheur ailleurs tandis que d'autres jurent amour et fidélité mais préfèrent rester sur le quai. Et vive les familles recomposées.**

**S**ept listes étaient en lice au premier tour des élections territoriales de 2017. Elles seront dix, cette année à prendre le départ. Cette fois, pas question d'union au premier tour pour les nationalistes de Femu a Corsica, Corsica Libera et du PNC. L'occasion, peut-être, pour chaque composante de la défunte coalition Pè a Corsica, d'éprouver son poids actuel et de jauger la pertinence ou la lisibilité des choix faits, durant la mandature qui s'achève comme à l'occasion de cette élection.

Gilles Simeoni, président de l'Exécutif sortant, est à la tête de la liste *Fà populu in seme*. Aux premières places, le noyau dur du conseil exécutif: Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'ATC [2<sup>e</sup>]; Bianca Fazi, conseillère exécutive en charge de la santé [4<sup>e</sup>], Jean Biancucci, président de l'AUE [9<sup>e</sup>], Hyacinthe Vanni, président des CFC et du groupe Femu à Corsica [11<sup>e</sup>] et Lauda Guidicelli, conseillère exécutive en charge des sports et de la jeunesse [16<sup>e</sup>]. Ce qui n'est pas surprenant pour qui dit vouloir s'inscrire dans la «concrétisation» d'un projet. Puis il y a les nouveaux venus, tels Alex Vinciguerra [3<sup>e</sup>], président de la Cadec, Angèle Bastiani, maire de L'Île-Rousse [6<sup>e</sup>] et l'ancien maire de Lecci, Gilles Giovannangeli. Une liste d'ouverture

qui, dit son leader, ambitionne de «resserrer les liens entre territoires» et de construire une société qui «n'est pas celle des nationalistes, mais de tous ceux qui veulent construire ce pays» mais avec cela dit «trois générations de militants». La liste de Corsica Libera, *Fà Nazione*, est menée par Jean-Guy Talamoni, président sortant de l'Assemblée de Corse. À ses côtés, Josepha Giacometti, conseillère exécutive en charge de la culture [2<sup>e</sup>]; Lionel Mortini, président de l'Odarc [3<sup>e</sup>]; Laura Poli [4<sup>e</sup>]; Petr'Antone Tomasi, président du groupe Corsica Libera à l'Assemblée de Corse [6<sup>e</sup>] ou encore Rosa Prosperi [8<sup>e</sup>]. Une liste de «militants et de Corses réunis autour de l'idée nationale», qui se veut «fidèle aux fondamentaux du mouvement national» indique Jean-Guy Talamoni, et dont les grands axes du programme sont la culture, l'environnement, la société et la terre. Jean-Christophe Angelini, président de l'Adec, conduit *Avanzemu pè un populu vivu!* On y retrouve nombre de conseillers territoriaux sortants dont Vanina Borrromei, présidente de l'OTC [2<sup>e</sup>]; Xavier Luciani, président de l'OEHC [3<sup>e</sup>]; Pierre Poli [5<sup>e</sup>]; Julia Tiberi [6<sup>e</sup>]. Mais là aussi, l'ouverture est de mise, avec par exemple Tony Poli [7<sup>e</sup>] entré à l'assemblée de Corse sous l'étiquette *Andà per Dumane* au côté de Jean-Charles Orsucci



Illustration d'après photo Anna-Livia Giovannetti

ou le maire de Sartène, Paul Quilichini. Jean-Christophe Angelini dit avoir cherché à «rassembler autour d'idées, pas contre des listes et encore moins contre des hommes» et apporter «une réponse au désarroi et à la division». Quand bien même elle passe par une rupture et des choix qui, à l'occasion, créent la surprise. Mais il revendique vouloir «casser les codes».

Habitué à faire cavalier seul, le mouvement Core in fronte, très critique à l'égard de l'exécutif nationaliste sortant, choisit en toute logique de rassembler sous le slogan *Da per noi*. Menée par Paul-Félix Benedetti, on y retrouve le vigneron et 1<sup>er</sup> adjoint de la mairie de Patrimonio, Jean-Baptiste Arena en troisième position, derrière Véronique Pietri. Petite surprise, la présence d'une figure historique, celle de Paul Quastana [5<sup>e</sup>] : l'ancien conseiller territorial sous l'étiquette Corsica Nazione, resté dans les mémoires pour son algarade avec le préfet Bernard Bonnet, dans l'hémicycle régional, s'était mis en retrait de la scène politique régionale ou n'y était plus sollicité.

En revanche, à droite, contrairement au scénario des précédentes territoriales, une seule liste prendra cette fois le départ, *Un soffiu novu*, conduite par le maire d'Ajaccio, Laurent Marcangeli, où figurent en bonne place les deux têtes de listes de 2017, Valérie Bozzi [2<sup>e</sup>], maire de Grosseto-Prugna et conseillère territoriale et Jean-Martin Mondoloni [3<sup>e</sup>]. Y figure également Cathy Cognetti-Turchini [12<sup>e</sup>], vice-présidente de la Communauté de communes Pasquale Paoli, conseillère municipale de Merusaglia et conseillère territoriale dans le groupe de Jean-Charles Orsucci, *Andà per Dumane*. Laurent Marcangeli dit aspirer à «apaiser la Corse», «porte une méthode de gestion qui tiendra compte de nos valeurs, de notre identité» et prône le «rassemblement, car rien ne se construit seul». Mais si la droite n'aligne cette fois qu'une liste, est-elle pour autant unifiée et apaisée? Pas nécessairement, à en juger par l'absence de François-Xavier Ceccoli, maire de San Giuliano et président de la fédération Les Républicains de Haute-Corse,

qui, tout en assurant de son soutien à Laurent Marcangeli, a fait état d'importantes divergences de vues, aussi bien sur la place faite à son mouvement que sur la vision du développement de l'île portée par le candidat.

Proche de la majorité présidentielle, Jean-Charles Orsucci est à la tête de la liste *Corse, terre de progrès*. Et c'est surtout en «homme de gauche» issu du PS et déterminé à «fédérer ce courant idéologique» qu'il entend se positionner. De ses colistiers de 2017 qui ont siégé avec lui à l'Assemblée de Corse ne reste que Marie-Hélène Padovani [2<sup>e</sup>], maire de San-Martino-di-Lota. Jean Zuccarelli, président de Gauche républicaine Corse lui a apporté son soutien, par voie de communiqué de presse. Mais n'est pas à ses côtés sur la liste.

Plus résolument à gauche encore, la liste *Campà megliu in Corsica*, conduite par Michel Stefani, secrétaire régional du PCF, à laquelle ne se sont pas ralliés les Insoumis locaux. Seule femme tête de liste, Agnès Simonpietri, conseillère exécutive de 2015 à 2017, élue sur la liste *Femu a Corsica* mène à présent *Eculugia solidaria* où se retrouvent Europe Ecologie Les Verts, Générations. S, Nouvelle Donne et Génération Ecologie. Une liste qui ne mise pas sur les poids lourds et les maires grands pourvoyeurs de voix, mais plutôt sur la société civile.

Jean-Antoine Giacomini, ex-membre du RN, conduit la liste «souverainiste» *Corsica fiera*, où se côtoient anciens du RN, transfuges des LR, qui aspirent à faire de la Corse «un territoire sûr, dynamique, propre et fier». Poursuivant son exploration du nuancier politique, François Filoni, après s'être essayé au communisme, au chevènementisme, à l'écologie, avoir été au côté de Laurent Marcangeli, est cette fois soutenu par le RN, à la tête de *Les nôtres avant les autres*. Il est vrai que *Moi d'abord* aurait été peut-être un peu trop explicite.

Tout comme il est vrai que, pour cette élection, quelles que soient les forces en présence, le concept de famille recomposée est on ne peut plus dans l'air du temps. ■ EM & JE

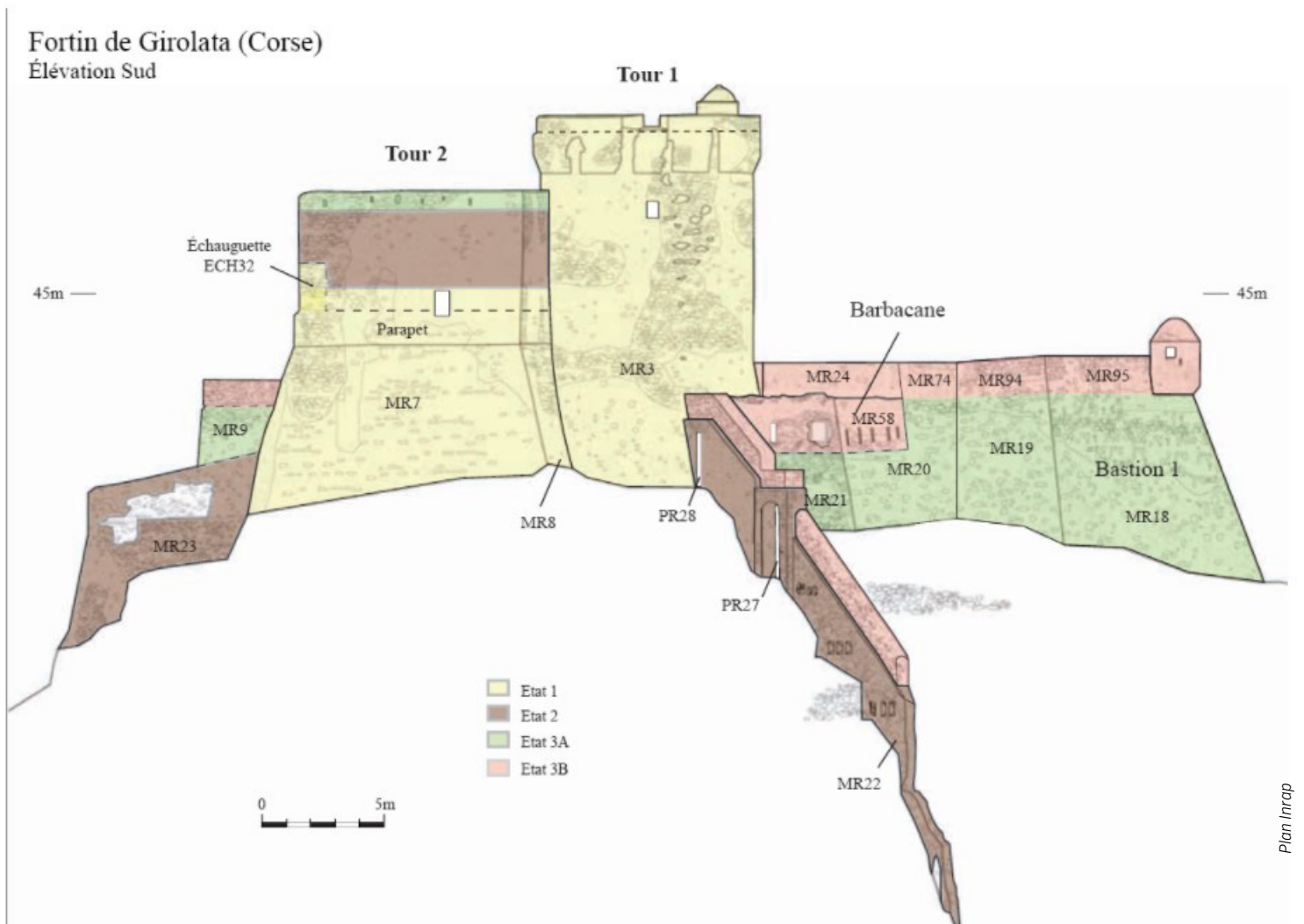
GIROLATA

# DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE ET RÉNOVATION DU FORTIN

*En 2020, malgré la crise sanitaire, l'Inrap a réalisé au plan national plus de 2 300 chantiers d'archéologie préventive, notamment en Corse où ils ont apporté un éclairage nouveau sur notre passé.*

*Tous ont été mis en œuvre avant que n'interviennent des travaux d'aménagement et parfois à la demande des prescripteurs.*

*Ils ont évité que les interventions prévues n'effacent à jamais les récits inscrits dans les sols ou les murs anciens. Ce sera le cas pour le fortin de Girolata, propriété du Conservatoire du littoral, qui sera entièrement rénové*



« Le livre V du Code du patrimoine est très précis sur le sujet. Il y a des zones géographiques ou des types de bâtiments pour lesquelles on est nécessairement saisis, souligne Laurent Sévègnes, conservateur régional de l'archéologie. Elles sont enregistrées et cartographiées dans la base nationale de la carte archéologique. Avant tous travaux affectant le sous-sol, mais également avant toute intervention sur un monument classé ou inscrit au patrimoine national, il convient de soumettre le projet à mes services. » Sont concernés « tous les travaux soumis à déclaration ou autorisation » qu'il s'agisse d'un permis de construire ou d'une autorisation de travaux, les zones d'aménagement concerté (Zac), les lotissements d'une superficie supérieure à 3 ha, les aménagements et ouvrages soumis à étude d'impact (routes, déchetteries, carrières... et bien sûr les travaux sur les immeubles classés. « La prescription de diagnostic n'est pas systématique, ajoute-t-il. S'il s'avère que le chantier ne présente aucune atteinte au patrimoine, si rien de particulier n'est détecté, il n'y a pas lieu d'intervenir. Dans d'autres cas, il est simplement demandé à l'aménageur de procéder à des modifications pour que son projet soit compatible avec la sauvegarde du patrimoine archéologique. Parfois enfin, des fouilles sont prescrites. Quand il s'agit d'un particulier, ce qui est souvent le cas en Corse, ou bien d'un programme social, elles sont totalement prises en charge par Fonds national pour l'archéologie préventive (Fnap). Quant au diagnostic, sauf cas particuliers, il n'engendre aucun coût mais peut être très utile pour éviter, dans le cas d'une rénovation par exemple, de détruire des éléments du passé: les murs aussi sont des vestiges intéressants. » C'est ainsi que, dans les vieux

appartements des centres villes, où l'on sait qu'il peut exister d'anciens plafonds peints - c'est le cas par exemple dans le centre ancien de Bastia -, il serait bon de signaler les projets pour éviter de détruire ces décorations anciennes. Notamment avant une mise à nu des voûtes. Il ne sera pas nécessaire de les conserver si elles n'ont pas de valeur particulière, mais elles auront été étudiées. « Au total, près de 6 200 entités archéologiques sont enregistrées actuellement en Corse, poursuit Laurent Sévègnes, mais les chiffres évoluent en fonction de l'avancée des recherches. Il faut cependant souligner que nous intervenons davantage sur le littoral où les demandes d'aménagements sont bien plus nombreuses que dans le centre de l'île. Pour la Haute-Corse, Bastia et toute la plaine au nord de la ville avec les zones de la Marana et de la Casinca sont particulièrement concernées. Puis il y a le secteur de Calvi et de l'île Rousse, celui de Saint-Florent, la plaine d'Aléria, de Ghisonaccia et Prunelli. En Corse du Sud, nous sommes particulièrement attentifs au Golfe d'Ajaccio, à la région de Porto-Vecchio, aux secteurs de Sartène et de Propriano, à la commune de Bonifacio. Mais ce ne sont que des exemples: nous allons prochainement intervenir dans la montagne de Castagniccia et plus précisément sur le couvent d'Alesani situé sur la commune de Piazzali. » Dans le cadre d'un projet de travaux, l'aménageur peut déposer une demande volontaire de réalisation de diagnostic (DVRD) ou « demande anticipée de diagnostic » qui doit être adressée par courrier à la Direction régionale des affaires culturelles [Drac] avant même la demande de permis de construire ou d'aménager. Outre le fait d'anticiper d'éventuels retards de chantier - notamment dans les zones de présomption de prescription archéologique citées plus haut - elle permet de rénover ou

## Assurer la relève

Selon un sondage réalisé dans neuf pays européens\* par Harris Interactive et coordonné par l'Inrap, 90 % des sondés jugent l'archéologie « utile », 75 % estimant qu'elle permet de « savoir d'où l'on vient et de comprendre le passé ». Ils sont 64 % (mais 85 % chez les Grecs et 80 % chez les Italiens) à estimer que l'archéologie devrait être enseignée à l'école. Toutefois, les Européens identifient peu le rôle économique de l'archéologie (10 %), seuls les Italiens et les Grecs le distinguent clairement (24 % et 21 %). Cela étant, 86 % des sondés jugent que le fait « d'avoir des vestiges archéologiques est un avantage pour une commune » et 83 % estiment que « soutenir et développer l'archéologie est important pour leur pays ». Mais encore faut-il qu'il y ait des archéologues. Or, à partir de 2024 et jusqu'à 2032, plusieurs centaines d'archéologues de l'Inrap vont partir à la retraite. Pour s'y préparer et anticiper au mieux cette situation, l'institut élabore un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui devrait être finalisé dès 2022, lui permettant ainsi de

faire face au « choc démographique et scientifique » induit par la pyramide des âges de ses agents, avec un objectif de 800 recrutements en CDI sur la période. Dès la fin mars 2021, l'Inrap a d'ailleurs lancé un plan de recrutement de 75 archéologues en CDI qui a vocation à aboutir d'ici l'été. Il vient s'ajouter au premier plan de recrutement engagé en 2020 malgré les aléas de la crise sanitaire et qui a permis le recrutement effectif de 16 nouvelles et nouveaux archéologues en CDI à l'automne dernier. Un effort de recrutement trois fois supérieur au nombre de départs à la retraite attendus sur 2020-2021. ■ AN

\*France, Espagne, Italie, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Royaume-Uni, Pologne et Grèce.

Photo Astrid Huser Inrap



### Détail du mâchicoulis

construire en respectant l'histoire du lieu. Même dans l'intérieur où des pans entiers du patrimoine disparaissent faute de travaux adéquats. C'est le cas quand il s'agit de repeindre une église ou de réaliser un drainage pour éviter les remontées humides. L'affouillement du sol peut détruire d'anciennes sépultures, des traces de fondations antérieures...

La commune de Sorbo-Ocagnano avait réalisé une telle demande avant la réhabilitation de sa chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste. Tout dernièrement, c'est à l'initiative du Conservatoire du littoral, qui souhaite remettre en état le fortin de Girolata [commune d'Osani], qu'un diagnostic a été réalisé. Dans ce golfe, classé au patrimoine mondial depuis 1983, le fortin - classé monument historique depuis 2013 - s'est dégradé au fil du temps : des infiltrations importantes risquent de le mettre à mal, les menuiseries, les aménagements intérieurs et extérieurs sont à refaire. Le coût de la rénovation, qui permettra une réouverture au public est important : il s'élève à 1840000 €. Il est financé grâce au plan exceptionnel d'investissements (PEI) et pris en charge par l'État à 63 %, par la Collectivité de Corse à 17 % et à 20 % par le Conservatoire du littoral et la Fondation du Patrimoine. L'histoire du fortin est connue. Il fut érigé entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup> siècle. À l'époque, face aux raids des barbaresques, l'Office de Saint-Georges avait entrepris de fortifier le golfe de Porto - où il fit édifier une tour - et Girolata. Le fortin se présente comme un ensemble défensif constitué d'une enceinte fortifiée, dans laquelle se trouve une tour carrée de type médiéval, constituée de deux constructions imbriquées et des annexes. « L'analyse de la stratigraphie des fragiles successions de mortiers et d'enduits et

des anomalies structurelles ont permis de restituer les différentes étapes de la construction, des modifications successives et de la transformation », explique Vincent Duménil, chargé de développement culturel et de communication à l'Inrap. La construction s'est faite en trois temps : 1552, 1604 et 1611. Les travaux, débutés par l'architecte génois Geronimo Da Levanto furent poursuivis à son décès par Giovan Battista de Franchi. « Mises en corrélation avec les fouilles dans le sous-sol, les données ont parfaitement rendu compte de deux phases d'évolution du fortin et surtout du caractère innovant de chacune d'elles, notamment du « ravellino » entourant la tour carrée : le mur saillant de ce bastion étoilé à trois branches est très intéressant. Il offre un double système de défense pour la tour. » Le chemin de ronde a aussi été mis au jour et l'investigation archéologique a permis de dresser précisément la configuration du premier édifice, notamment avec la découverte de la porte initiale de la tour carrée. Puis les différents sondages au sein du fortin ont documenté la seconde phase de construction avec la création d'un important remblaiement dans le but de créer une nouvelle ligne de fortification bastionnée sur la face opposée de la tour. Cette nouvelle fortification est venue enserrer la vaste cour avec sa petite chapelle, son four à chaux. « Ce nouvel aménagement, attesté par les textes et daté de l'orée du XVII<sup>e</sup> siècle, est dû à Anton Giovanni Sarrola, personnage important dans l'échiquier génois et ancien militaire devenu architecte. Il achève ainsi la nouvelle conception militaire du fortin sur le modèle d'une petite citadelle. » C'est donc toute l'histoire l'édification du site qui a pu être explicitée. Sa rénovation pourra se faire de la façon la plus adéquate possible. ■ Claire GIUDICI

# CARNETS DE BORD

## LES TERRASSES

## ET LES CAMPAGNES

## (ÉLECTORALES)

par Béatrice HOUCHARD



Cette fois, c'est vraiment le grand redémarrage, que l'on ne souhaite pas voir interrompre par un nouveau confinement [ce serait le quatrième!] en plein cœur de l'été ou à l'automne. Le nombre croissant de vaccinations autorise à un peu d'optimisme, et un vaccin français de Sanofi pourrait venir en renfort dans quelques mois. Bonne nouvelle. Acceptons-en l'augure et retournons sur les terrasses, au spectacle, au casino [pourquoi pas?] en attendant les piscines, les salles de sport et les boîtes de nuit. Chacun, selon son goût et ses habitudes, y retrouvera un peu de son bonheur « d'avant ». Déjà, pendant le week-end de l'Ascension [ce sera la même chose pour la Pentecôte], le nombre de kilomètres de bouchons résonnait comme l'indicateur des habitudes, bonnes ou mauvaises, revenues. Il y a fort à parier que, dans ces embouteillages, les automobilistes se sont moins énervés que dans le passé.

Dans cette éclaircie, il y a bien sûr les grognons. Les bien intentionnés, médecins ou scientifiques, qui craignent qu'on aille trop vite et que la France soit, une fois de plus, rattrapée par la pandémie de Covid-19. Mais aussi les grognons qui semblent chaque jour déverser leur pessimisme, sur le thème: vous allez voir ce que vous allez voir, vous jouez avec le feu, par votre faute nous devons tous être reconfinés, gnagnagna, etc. On entend et on lit dans leurs propos comme une étrange joie malsaine.

### AUX URNES!

Mais il n'y a pas que les terrasses et les cinémas: la politique aussi reprend ses droits puisque, depuis lundi 17 mai, on sait précisément qui sera candidat aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin. On souhaite bon courage aux candidats qui vont devoir faire campagne dans des conditions difficiles, sans grands rassemblements et sans serremments de main [comme Jacques Chirac aurait été malheureux!]

Ce n'est pas la première fois que les élections régionales et départementales sont organisées le même jour, ce qui constitue, dans les petites communes, un gros effort d'organisation puisqu'il faut multiplier par deux les bureaux de vote [et le nombre de ceux qui les tiennent] dans un espace souvent restreint.

Ces deux scrutins ont déjà été couplés en 1992, 1998, 2004 et 2008, alors que les « départementales » s'appelaient encore les « cantonales ». Lors de ces scrutins jumelés, on a parfois noté une participation plus forte pour les cantonales, mais avec une nuance: elles ne concernaient à chaque fois que la moitié des électeurs, les conseils généraux étant alors renouvelés par moitié tous les trois ans. Ainsi y avait-il des électeurs pour qui c'était régionales et départementales, comme on dit « *fromage et dessert* » et d'autres qui n'avaient à voter qu'aux régionales. En 2001 et 2008, ce sont les élections cantonales et municipales qui ont été couplées, avec un petit bonus de participation pour les municipales, élections reines de la proximité.

Régionales et législatives ont, elles aussi, été organisées le même jour. C'était en mars 1986, l'année des premières fois: les conseillers régionaux étaient élus pour la première fois au suffrage universel direct, avec un scrutin à un tour; les élections législatives se déroulaient, pour la seule fois sous la 5<sup>e</sup> République, au scrutin proportionnel départemental à un tour. L'enjeu national était d'importance puisqu'il s'agissait de donner ou non une majorité à François Mitterrand, élu président de la République cinq ans plus tôt. Résultat: la droite l'emporta de justesse et infligea, avec Jacques Chirac, une première cohabitation au chef de l'État. Les électeurs avaient tellement bien compris l'enjeu que 78,5 % des inscrits avaient voté aux législatives, contre seulement 74,83 % aux régionales. Preuve qu'il faut un peu de motivation pour passer d'un bureau de vote à un autre...

On me dira, à juste titre, que tout cela n'est pas très clair pour l'électeur. D'autant que la durée des différents mandats n'a pas toujours été respectée, soit pour ne pas encombrer le calendrier électoral, soit en raison des différentes réformes (mode de scrutin et carte des régions elles-mêmes) qui bousculent en permanence le paysage politique local.

Ainsi, on renouvellera les 20 et 27 juin les conseillers départementaux élus en mars 2015 et les conseillers régionaux élus en décembre 2015, qui n'auront pas eu droit à leurs six ans de mandat. Toutes ces subtilités sont-elles de nature à provoquer un réflexe d'abstention? La réponse, hélas, est dans la question. ■

EXPOSITION

## Thanaya: entre plis et chemins

Le Fonds régional d'art contemporain (Frac) de Corse rouvre ses portes avec une exposition des œuvres de l'artiste plasticienne Najah Zarbout qui s'inscrivait initialement dans le cadre de la Saison Africa2020. Najah Zarbout vit et travaille à Sousse, en Tunisie, mais elle est originaire de l'archipel de Kerkennah, situé entre la Tunisie et l'île sicilienne de Lampedusa. Sa pratique artistique revêt des formes diverses, allant du dessin à la vidéo, en passant par la peinture, la photographie, l'installation et le travail du papier: découpage au scalpel, gaufrage, pliage et lacération. Ses réalisations plastiques ont trait à des sujets liés à l'actualité, à l'individu et à la société contemporaine, au rapport à l'autre. Récemment, la crise liée au Covid et le confinement lui ont par exemple inspiré un atelier, baptisé H2, qu'elle a conduit avec ses enfants, réalisant des œuvres à 6 mains ensuite publiées sur Instagram; elle a également, lors de cette période, participé à diverses initiatives artistiques telles que «*Dessinez, vous êtes confinés*» et «*Fruits confinés*». Ses œuvres, de prime abord ludiques, traitent de sujets graves, profonds et questionnent le concept de l'altérité, la thématique de l'île mais aussi les préoccupations écologiques et géopolitiques. Le mot «*thanaya*» en arabe signifie à la fois des plis et des chemins. Avec cette exposition, elle évoque notamment le drame des migrants qui risquent et trop souvent perdent leur vie en mer en tentant de franchir le canal de Sicile, mais aussi le réchauffement climatique: c'est ce petit personnage découpé pris au piège de vagues de papier ou cette photographie en noir et blanc de palmiers morts [mais toujours vivants dans sa mémoire] sur une plage. Elle nous parle aussi d'insularité et de cet espace fantastique et fragile qu'est la Méditerranée.

Jusqu'au 30 juin 2021. Salles du Frac Corse, Citadelle de Corte. ☎ 04 20 03 95 33 & [www.frac.corsica](http://www.frac.corsica)

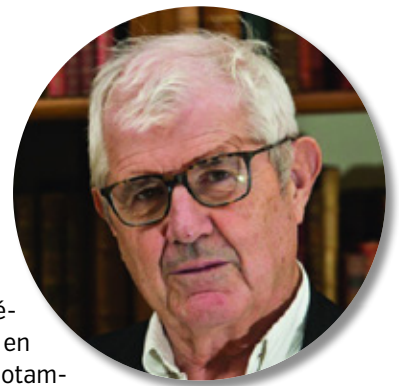


CONFÉRENCE

## Démographie mondiale: des sociétés bientôt bouleversées?

Dans les 10 ans à venir, la démographie mondiale pourrait s'accroître de 10 % et être ainsi portée à 8,5 milliards d'habitants. Si certains pays, notamment ceux d'Europe devraient voir leur solde naturel de population diminuer, d'autres tels l'Afrique subsaharienne verraient leur population doubler à l'horizon de 2050. Migrations et vieillissement de certaines populations pourraient alors bouleverser l'organisation des sociétés. Avec quelle conséquences pour l'environnement mais aussi en terme d'inégalité? Des éléments de réponse avec Hervé Le Bras, démographe, directeur de recherches émérite à l'Institut national d'études démographiques (INED), et enseignant à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), auteur de près de 300 publications et d'une trentaines d'ouvrages dont notamment de *Vie et Mort de la population mondiale* et *Entre deux pôles: La démographie entre science et politique*.

Le 23 mai, 15 heures Parc Galea, Taglio Isolaccio. ☎ 07 78 13 56 70 & <https://www.parcgalea.com/>



FESTIVALS

## Histoire (s) en mai

Pour ce retour de la vie culturelle en «présentiel», l'association Arte Mare a choisi de voir «*la vie en vert et en plein air*». Cette édition 2021 d'Histoire (s) en mai, qui propose déambulations (notamment, le 27 mai, dans les rues de Bastia, sur les traces de Salvatore Viale), expositions, rencontres et dédicaces, sera donc centrée sur les préoccupations écologiques, la connaissance du vivant et du végétal, la redécouverte de savoirs et de gestes. Pour parler vert en tout bien tout honneur: Marc Jeanson, ingénieur agronome diplômé de l'Institut national agronomique docteur en systématique végétale, directeur botanique du Jardin Majorelle à Marrakech, auparavant responsable de l'Herbier national au Muséum national d'histoire naturelle; Marc-André Selosse, mycologue et botaniste, professeur au Muséum national d'histoire naturelle dont les recherches portent sur l'écologie et l'évolution des associations à bénéfices mutuels (symbioses); Laetitia Hugot, directrice du Conservatoire botanique national de Corse; Fabrice Fenouillère, concepteur et directeur du Parc Galea; Martine Bérout, enseignante en agroforesterie, accompagnatrice de projets innovants de culture vivrière et Jean-Charles Adami, professeur de langue et culture corses, engagé dans une démarche visant à reconnecter le citoyen avec le monde rural. Invités à leur côté, des écrivains et artistes: Ryoko Sekiguchi, auteure et traductrice; Christophe Bourseiller, comédien auteur et professeur à Sciences Po; Laure Limongi, auteure, éditrice, enseignante; Bernadette Gervais, illustratrice, qui interviendra dans les écoles et collèges du 25 mai au 2 juin et animera une master class le 29 mai à la médiathèque Mare à Monti; Édith Guidoni, graphiste, illustratrice et peintre qui expose pour l'occasion à la Galerie Noir et Blanc à Bastia une série de grands formats sur les fruits de la Bible; Isabelle Duquesnoy, diplômée d'histoire de l'art, restauratrice et auteure, Justine Duquesnoy, auteure. Par ailleurs, le 27 mai, la bibliothèque patrimoniale de Bastia inaugurera une exposition consacrée à l'artiste, graveur, botaniste et entomologiste allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle, Georg Dionysius Ehret.

Du 25 mai au 6 juin, à Bastia, Corte et Folelli. ☎ [www.arte-mare.corsica/histoires-en-mai-edition-2021/](http://www.arte-mare.corsica/histoires-en-mai-edition-2021/)



enseignante; Ber-

**CORSE  
PISCINE  
POLYESTER**



Votre rêve  
accessible



[www.corsepiscine.fr](http://www.corsepiscine.fr)

06 43 73 07 40